F.S.U.
Académie de Reims

Déclaration FSU
CSA Académique du
14 mars 2025

Quand les effectifs sont à la hausse dans les établissements du secondaire, nous l'avons vu sous Sarkozy, puis dans les premières années de Macron, on ferme des postes. Sous ce libéralisme économique, ni les salaires des personnels, ni les conditions de travail ne facilitent le recrutement dans l'E.N. On ferme des postes d'administratifs, de professeurs, de PsyEN… Et ceux qui restent en feront plus pour toujours moins. Le choc d'attractivité n'a donc pas eu lieu ! Les trop peu nombreuses requalifications d'emplois de catégorie C en B et de B en A ne pallieront pas toutes les difficultés sur le terrain, d'autant que les personnels en poste ne seront a priori pas reclassés systématiquement, ce même lorsque certains effectuent les missions du grade supérieur depuis de nombreuses années. Tout au plus, ils pourront candidater au concours ou à la liste d'aptitude, sans garantie d'occuper le poste de leur EPLE en cas d'accessit. Pourtant, il semble que d'autres académies n'aient pas la même politique en la matière. Dans l'Aube, les personnels et la gestion des personnels sont fortement impactés par une réorganisation des services liée à des suppressions de postes et à des recrutements de contractuels non formés.

La FSU n'a de cesse d'alerter le ministère et le rectorat sur les dégradations que subissent les agents de la fonction publique, sur la perte de sens du métier lié aux différentes réformes ou changements d'outils, sur le manque de soutien des hiérarchies et sur les manques de perspective de revalorisation. Le PACTE n'est pas une revalorisation ! Le ministère, s'il est réellement attaché aux différents principes qui régissent la fonction publique, doit enfin prendre les mesures nécessaires pour endiguer la crise : **dégel et** revalorisation forte du point d'indice.**, reconstruction des grilles, abrogation de la réforme des retraites, retour du traitement à 100% en congé maladie, suppression du jour de carence,**

Aujourd'hui on ne parvient plus à recruter, des postes restent vacants comme, entre autres, chez les PSY-EN. On cherche des personnels sur les réseaux sociaux quand ce n'est pas à la foire locale. La réponse est la même : on ferme des postes, en expliquant que c'est logique, que cela pourrait être pire, qu'il faut se satisfaire de cette « faible baisse », que notre P/E augmente ; que dans notre académie, la démographie et la natalité baissent. Causes différentes, même effet. Finalement ce n'est pas si logique que ça… Notre académie ne parvient pas à se rendre attractive, quels sont les leviers envisagés à ce niveau par nos instances pour limiter l'impact et contrecarrer le recours de plus en plus fréquent à la contractualisation ? Du reste, quel est actuellement le pourcentage d'emplois contractuels dans notre académie ?

Tant pis si le travail administratif ne peut plus se faire. Tant pis si les adolescents sont livrés à eux-mêmes, un peu plus encore, dans les arcanes de l'orientation. Tant pis si les élèves, dans les villes, s'entassent dans les classes, tant pis si le nombre de classes à multiniveaux augmentent, certes certains enseignants ont moins d'élèves mais pas moins de charge de travail. Ce n'est pas comme si l'E.N. mettait tout en œuvre pour la réussite des élèves. C'est plutôt comme si les volontés libérales mettaient tout en œuvre pour casser l'E.N. Comme avec la suppression de la formation continue sur le temps scolaire.

POURQUOI ne pas profiter des baisses d'élèves pour remettre en place les Plus de Maitres Que De Classe dans le premier degré ? POURQUOI ne pas baisser les seuils des classes dans le secondaire au lieu de les augmenter comme cela a été fait cette année ?

Dans les Ardennes, la fermeture du LP Simone Veil est un désastre annoncé pour la rentrée 2025. Si on fait le point des postes fermés, même avec les transferts sur Bazin ou Sévigné, le compte n'y est pas.

La baisse démographique ne va même pas permettre aux jeunes moins nombreux de bénéficier d'un service public de meilleure qualité, ne va même pas permettre aux personnels de travailler plus efficacement, de dispenser un enseignement de grande qualité.

ARRETONS la surcharge des demandes aux directeurs, ARRETONS les évaluations d'école, qu'apportent-elles réellement ? Elles prennent un temps énorme aux équipes sur leur temps de formation,

mais également aux inspecteurs… Est-ce que les bénéfices réels ont été évalués ? Pour nous, elles servent à appuyer l'importance des évaluations nationales pour imposer des changements de pratiques en nous imposant LA bonne METHODE, en négligeant la liberté pédagogique entre autres…

Les postes ferment, encore et toujours. Le sens des métiers se perd un peu plus. Avec la même absence de logique déjà dénoncée, l'administration de l'académie perd tout sens démocratique : les moyens alloués en collèges et lycées sont examinés aujourd'hui pour les lycées, mais dans les semaines à venir pour les collèges en CSA SD. C'est une gestion par l'absurde, ou peut-être un manque de respect des personnels que nous dénoncions en janvier, qui se perçoit à travers le manque de considération, pour les instances qui gèrent ces personnels ou pour les représentants élus de ces personnels. De nombreuses instances se superposent entre académie et départements, ce malgré la mise en place d'un agenda partagé. M. le Recteur se permet même de divulguer dans la presse les données du CSAA de janvier avant la tenue de l'instance. Les chiffres des fermetures n'évolueront pas en instance peu importe l'avis ou les votes des OS. Nous sommes au summum de l'irrespect.